

6^e

prix master de l'Institut François Mitterrand

Le prix master de l'Institut François Mitterrand récompense un étudiant de 1^{er} ou 2^e année de master dont le mémoire traite, directement ou indirectement, de l'action politique de François Mitterrand depuis les années de guerre jusqu'au terme de son second mandat de Président de la République. Un second prix d'encouragement est également attribué.

Attribution printemps 2013

Pour le prix, peuvent être présentés les mémoires de master soutenus de juin 2012 à octobre 2012.
Une dérogation est possible pour les soutenances antérieures.

Jury

Jean-Pierre Azéma
historien

Dominique Bertinotti
ministre

Serge Berstein
historien

Jean-Claude Colliard
juriste

Jean Musitelli
conseiller d'État

Prix de publication

Publication du mémoire
de master par l'Institut
et une récompense
de 1500€

Prix d'encouragement

Récompense de 1000€



INSTITUT
FRANÇOIS MITTERRAND

www.mitterrand.org

Les 5^{es} prix Master de publication et d'encouragement pour l'année 2011-2012 ont été attribués en juin dernier.

Le premier a été décerné à M. Antoine Idier, pour son mémoire intitulé « *Les alinéas au placard.*

L'abrogation du délit d'homosexualité (1977-1982) » ;

le second à M. Pierre-Emmanuel Guigo, pour son mémoire intitulé « *Le chantre de l'opinion.*

La communication de Michel Rocard de 1974 à 1981. »

Les conditions pour concourir et le dossier de candidature sont disponibles sur le site internet de l'IFM, en cliquant sur « Prix Master de l'Institut François Mitterrand ».

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 30 janvier 2013.

Les prix seront décernés au printemps 2013.

Il sera rendu compte des résultats de ce concours sur le site internet de l'Institut.

Institut François Mitterrand 33 rue du Faubourg-Saint-Antoine 75011 PARIS

· 01 44 54 53 93 · prix-ifm@mitterrand.org · Fondation reconnue d'utilité publique ·